

LA TAXE DE SÉJOUR

VADE-MECUM


MONTANTS DE LA TAXE DE SÉJOUR

(délibération municipale du 07/04/2022)

- ✓ Une taxe pour conforter et développer l'offre touristique
- ✓ Une taxe affectée aux dépenses liées à l'accueil et à la promotion touristique engagée par l'Office de Tourisme de Valloire
- ✓ À partir de 2021 : une taxe directement payée par les vacanciers
- ✓ Accueil d'une personne non domiciliée dans la commune dans un hébergement locatif
- ✓ Une taxe calculée par personne et par nuitée

- ✗ Personne mineure
- ✗ Personne titulaire d'un contrat de travail saisonnier dans la commune
- ✗ Personnes bénéficiaires d'un hébergement d'urgence ou d'un relogement temporaire
- ✗ Personnes pouvant justifier d'une domiciliation sur le territoire de la commune

- Un montant variable en fonction du type et du classement de l'hébergement
- Une taxe directement récoltée et reversée par les professionnels de la location touristique (*si la commercialisation du bien leur est confiée*)
- Pour les hébergements non classés, tarif = 5,5 % du coût de la nuitée (*dans la limite du tarif applicable aux palaces*)
- Affichage des montants de taxe de séjour applicables sur le lieu de villégiature
- Mention de la taxe de séjour sur la facture (*taxe non incluse dans le prix de la location*)

 Une famille de 4 personnes (2 adultes et 2 enfants) vient passer 7 jours de vacances dans votre hébergement (meublé de tourisme 3 étoiles) : 2 enfants exonérés du paiement de la taxe de séjour et 2 adultes X 7 nuits : $2 \times 7 \times 1,65 = 23,1$ € de taxe de séjour.

CATÉGORIE D'HÉBERGEMENT	TOTAL TAXE DE SÉJOUR <small>(part communale + part additionnelle départementale)</small>
Palaces	4,73 €
Hôtels/Résidences de tourisme/Meublés de tourisme 5 étoiles	3,41 €
Hôtels/Résidences de tourisme/Meublés de tourisme 4 étoiles	2,64 €
Hôtels/Résidences de tourisme/Meublés de tourisme 3 étoiles	1,65 €
Hôtels/Résidences de tourisme/Meublés de tourisme 2 étoiles Villages vacances 4 et 5 étoiles	0,99 €
Hôtels/Résidences de tourisme/Meublés de tourisme 1 étoile Villages vacances 1, 2 et 3 étoiles Chambres d'hôtes, auberges collectives	0,88 €
Terrains de camping et caravanage 3, 4 et 5 étoiles	0,66 €
Terrains de camping et caravanage 1 et 2 étoiles	0,22 €